

220C2602
FR0004050300-FS0797

22 juillet 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 juillet 2020, la société Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juillet 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société GROUPE OPEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 519 800 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 6,07% du capital et 4,82% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions GROUPE OPEN sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 8 568 249 actions représentant 10 785 522 droits de vote.